

2026/06

Réf. 18/02 -06

Date de convocation : 03/02/2026

Nb de membres en exercice :	63
Présents :	34
Nb de suffrages exprimés :	37
VOTE :	
Pour :	37
Contre :	0
Abstentions :	0

**DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DE
GESTION & D'AMÉNAGEMENT TECH-ALBÈRES**

Séance du 18 Février 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit février à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, Salle du Préau à St-André, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexandre PUIGNAU.

OBJET : PERSONNEL / CRÉATION DE POSTE / ACTUALISATION TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS / RATIO AVANCEMENT DE GRADE

Étaient présents avec droit de vote :

M. JACQUES ARNAUDIES (TITULAIRE), M. JEAN ASTIE (TITULAIRE), M. LAURENT BERNARDY (TITULAIRE), M. FRANCIS BERTHELIER (TITULAIRE), M. YVES BLIN (TITULAIRE), M. DANIEL BONNEFOY (TITULAIRE), M. CHRISTIAN BOTTEIN (TITULAIRE), M. ANTOINE CASANOVAS (TITULAIRE), M. JEAN-LOUIS CATALA (TITULAIRE), M. CLAUDE COMMES (TITULAIRE), M. MARC DE BESOMBES-SINGLA (TITULAIRE), M. ROBERT DUGNAC (TITULAIRE), Mme LYDIE FOURC (SUPPLEANT), M. DENIS FOURNY (TITULAIRE), M. BRUNO GALAN (TITULAIRE), M. XAVIER JUHEL (TITULAIRE), M. JEAN LAURENT (SUPPLEANT), Mme MAYA LESNE (TITULAIRE), M. Alain LLAURENSY (SUPPLEANT), Mme MARIE-JOSÉ MACABIES (TITULAIRE), M. PÈRE MANZANARES (SUPPLEANT), M. GUY METIVIER (SUPPLEANT), M. ANTOINE PARRA (TITULAIRE), Mme ANNIE PEZIN (TITULAIRE), M. RAYMOND PLA (TITULAIRE), M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M. FRANCIS QUINTANE (TITULAIRE), M. ALAIN RAYMOND (TITULAIRE), M. JEAN-MARC RONFLARD (TITULAIRE), M. ANDRE TRIVES (TITULAIRE), M. JEAN VILA (TITULAIRE), M. JACQUES VILANOVE (TITULAIRE), M. GUY VINOT (TITULAIRE), M. JEAN-JACQUES ZANIN (SUPPLEANT),

Étaient représentés / ayant donné procuration :

M. PATRICK DORANDEU (TITULAIRE) donne procuration à Mme MARIE-JOSÉ MACABIES (TITULAIRE), M. GERARD PUJOL (TITULAIRE) donne procuration à M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M. JEAN-MICHEL SOLÉ (TITULAIRE) donne procuration à M. GUY VINOT (TITULAIRE),

Absents excusés :

M. JOSÉ ANGULO (TITULAIRE), Mme MARTINE BECK (SUPPLEANT), Mme FRANCOISE BEY-BELOT (SUPPLEANT), M. PATRICK CASADEVALL (TITULAIRE), M. ANTOINE CHRYSOSTOME (TITULAIRE), M. MARCEL COLL (TITULAIRE), M. SERGE FAJAL (TITULAIRE), M. CLAUDE FERRER (TITULAIRE), Mme CORINNE GAILLOT (TITULAIRE), M. MICHEL GARRIGUE (TITULAIRE), M. JEAN-MARIE GOURGUES (TITULAIRE), M. FREDERIC HEBRARD (TITULAIRE), M. JEAN-VICTOR HERETE (TITULAIRE), Mme ANNIE LAMARQUE (SUPPLEANT), M. DANIEL MEILLAT (SUPPLEANT), M. RICHARD MIRALLES (TITULAIRE), M. CHRISTIAN NAUTE (TITULAIRE), Mme MICHELE RAYE DEBRAS (TITULAIRE), Mme NATHALIE REGOND PLANAS (TITULAIRE), M. PIERRE SERRA (TITULAIRE),

Autres présents : M. MICHEL LESOT (SUPPLÉANT) et M. FRANCOIS XAVIER HALLE – chargé de mission CCACVI.

M. Francis BERTHELIER a été nommé secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du CGCT.

OBJET : PERSONNEL / CRÉATION DE POSTE / ACTUALISATION T
EFFECTIFS / RATIO AVANCEMENT DE GRADE

VU le Code Général de la Fonction Publique

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 34,

Considérant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. **Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au bon fonctionnement des services et de modifier le tableau des effectifs.**

Considérant que, pour tous les cadres d'emplois, hormis celui des agents de police municipale, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant bénéficier d'un avancement de grade est déterminé par application d'un taux de promotion à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement de grade. **Ce taux de promotion est fixé par l'assemblée délibérante,**

Considérant que la dernière actualisation du tableau des effectifs de la structure date du 08/04/2024 (délibération n°2024-12),

Considérant que la montée en puissance de la structure depuis la prise de compétence GEMAPI implique la gestion de dossiers et la mise en œuvre d'opérations de plus en plus complexes nécessitant un niveau d'expertise élevé et des compétences en termes de maîtrise d'œuvre opérationnelle,

Considérant enfin la délibération du 08/04/2024 fixant le ratio d'avancement de grade pour les postes de la structure,

Le Président propose à l'assemblée :

- d'approuver la création d'un poste de Chef(fe) de projets complexes (direction adjointe de la structure) - titulaire ou contractuel de catégorie A filière technique
- de maintenir l'ouverture à 100% du ratio d'avancement de grade pour tous les postes de la structure, et d'actualiser le tableau des effectifs,

Le Comité Syndical, à l'unanimité après avoir délibéré :

- **Approuve** la création d'un poste de Chef(fe) de projets complexes (direction adjointe de la structure) - titulaire ou contractuel de catégorie A filière technique
- **Décide** d'actualiser le Tableau des Emplois et des Effectifs en intégrant la décision de création de poste, ci-dessus mentionnée, et de l'adopter sous la forme présentée en annexe à la présente délibération à compter du 19/02/2026,
- **Approuve** l'ouverture à 100% du ratio d'avancement de grade pour tous les postes de la structure,
- **Précise** que les crédits correspondants seront inscrits au budget de la structure,
- **Autorise** le Président à prendre toute décision nécessaire à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les actes et documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Fait et délibéré à St-André, les jour, mois et an que dessus.

Pour expédition conforme,

Le Président
Alexandre PUGNAU
Maire de Les Cluses

Le /La Secrétaire de Séance :



ANNEXE

SERVICE	LIBELLÉ EMPLOI	GRADE MIN	GRADE MAX	STATUT	POSTES POURVUS		POSTES VACANTS	DURÉ TRAVAIL	DATE CREATION	REF DÉLIB
					Nb	Grade				
Direction	Directeur Administratif et Technique	Ingénieur ou Attaché	Ingenieur Prinicpal ou Directeur	TIT	1	Ingénieur Principal		35H	arrêté n°6-2006 / titularisation du 29/06/2006	Délibération du 12/06/2006 Tableau des effectifs à compter du 01/07/2006
Direction Adjointe	Chef(fe) de projets complexes	Ingénieur	Ingénieur Principal	TIT ou CONTRAT (L332-8)	0	---	1	35H	18/02/2026	2026/08 ref 18/02-08
Pôle Technique	Chargé(e) de missions PAPI/Risques	Technicien	Ingénieur	CONTRAT (L332-24)	1	Ingénieur Contrat de Projet		35H	12/12/2017	2017/18 ref 12/12-06
	Chargé(e) de missions risques/ ouvrages hydrauliques	Technicien	Ingénieur	TIT OU CONTRAT (L332-8)	0	---	1	35H	15/04/2021	2021/17 ref 15/04-11
	Technicien(ne) rivières	Adjoint Technique	Technicien principal	TIT OU CONTRAT (L332-8 ou L332-14 ou L332-24)	1	Technicien Contrat de projet		35H	17/12/2020	2020/25 ref 17/12-03
	Technicien(ne) rivières ou chargé(e) de missions GEMA	Technicien	Ingenieur	TIT	1	Technicien Principal de 1ère Classe		35H	arrêté n°1-2006 / titularisation du 01/06/2006	Délibération du 12/06/2006 Tableau des effectifs à compter du 01/07/2006
	Chargé(e) de missions PGRE / PTGE	Technicien	Ingenieur	CONTRAT (L332-24)	1	Ingénieur Contrat de projet		35H	12/12/2012 révisée le 12/03/2013	Délibérations du 12/12/2012 et du 12/03/2013
	Chargé(e) de missions SAGE	Ingénieur	Ingenieur	CONTRAT (L332-10)	1	Ingénieur CDI		35H	16/10/2007	Délibération du 16/10/2077
	Chargé(e) de missions N2000	Ingénieur	Ingenieur	CONTRAT (L332-8 ou L332-24)	0	---	1	35H	06/06/2007	Délibération du 06/06/2007
	Ambassadeur de l'Eau	Adjoint Technique ou administratif	Technicien ou rédacteur	CONTRAT (L332-8 ou L332-14 ou L332-24)	0	---	1	35H	08/04/2024	Délibération n°2024-12 du 08/04/2024
Pôle Finances & Ressources Humaines	Responsable Finances et RH	Adjoint Administratif	Rédacteur Principal	TIT	1	Adjoint Administratif Principal de 2ème classe		35H	23/06/2022	2022/23 ref 23/06-10
	Assistant(e) Administratif, Comptabilité et RH	Adjoint Administratif	Adjoint Administratif Principal	TIT OU CONTRAT (L332-14)	1	Adjoint Administratif		35H	23/06/2022	2022/23 ref 23/06-10

création de poste au 18/02/2026